

Baccalauréat en éducation
Enseignement en adaptation scolaire



STAGE II AU PRIMAIRE OU AU SECONDAIRE
EDU 2410
3 crédits

Guide de stage

À l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs
2020-2021

Université  de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

COORDONNÉES



Stagiaire : _____

Courriel : _____

Enseignant (e) associé (e) : _____

Courriel : _____

Superviseur (e) : _____

Courriel : _____

Par respect pour l'environnement et étant donné la situation actuelle, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignant associé par courriel.

EDU2410P et S

L'équipe d'encadrement des stages

Annick Lépine
Responsable des stages
a.lepine@umontreal.ca
Tél : 514 343-6653
Bur : A-209-2

À nommer
Commis aux stages
marie-eve.delfosse@umontreal.ca
Tél : 514 343-2276
Bur : A-211-1

Guide mis à jour par
Annick Lépine

En collaboration avec
L'équipe des stages

L'utilisation du masculin est sans discrimination et a pour but d'alléger la lecture

SITE INTERNET

Le page des stages, du site de la Faculté des sciences de l'éducation, comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé. ↗ <https://fse.umontreal.ca/etudes-de-1er-cycle/stages/>

The screenshot shows the Faculty of Education website's navigation bar with links for Répertoire, Facultés, Bibliothèques, Plan campus, Mon UdeM, Rechercher, Ce site, and Tout UdeM. Below the navigation is a banner image of students in a classroom. The main menu includes A PROPOS DE LA FACULTÉ, DÉPARTEMENTS, ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE, ÉTUDES DE 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} CYCLES, RECHERCHE, and DONS ET PHILANTHROPIE. The "ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE" menu is expanded, showing options like Baccalauréats, Colloque des finissants, Enseignants qualifiés hors Québec, Stages, and EducatUM. The "Stages" page content discusses practical training and its importance in the program.

De plus, une page StudiUM fc sera disponible à la fin de l'été 2020 pour les enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de l'accompagnement des stagiaires. Les enseignants intéressés devront se créer un compte: ↗ <https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au stage. ↗ <https://studium.umontreal.ca/>

The screenshot shows the StudiUM course page for EDU2410-A-H20. The left sidebar contains a navigation tree with categories like Participants, Badges, Compétences, Notes, Forum de nouvelles de la cohorte, DOCUMENTS OFFICIELS POUR LE STAGE, Consignes et canevas pour les travaux, DATES LIMITES D'ANNULATION ET D'ABANDON, 22 Janvier - 28 Janvier, Lettre de présentation, SÉMINAIRES, SUPERVISION, Français oral et écrit, Autres ressources pertinentes, Espace des superviseurs, Courriel aux étudiants, Rencontres de concertation, Séminaires - PLANIFICATION, and Ajouter un bloc. The main content area displays the "EDU2410-A-H20 - Stage 2 en adaptation scolaire" page, which includes a "Forum de nouvelles de la cohorte" section with instructions for posting messages and a "DOCUMENTS OFFICIELS POUR LE STAGE" section with a link to "Documents pour inscription 2018-2019". The bottom of the screen shows a Windows taskbar with various icons and the date/time as 12:46 FRA 2019-10-24.

Table des matières

PRÉSENTATION DU STAGE	6
CHEMINEMENT	7
FORMULE DU STAGE (BASÉE SUR LE CALENDRIER DU STAGE RÉGULIER)	9
CALENDRIER DU STAGE	10
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES.....	12
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL.....	13
ÉVALUATION.....	17

Annexes

1. Entente de stage entre l'enseignant associé et le stagiaire	24
2. Inventaire des ressources pour favoriser l'intégration des tic.....	26
3. Journées de prestage (obligatoires)	28
4. Appréciation mi-stage	30
5. Outil d'observation et de rétroaction	31
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE.....	32

PRÉSENTATION DU STAGE

Les changements observés dans le système éducatif au cours des dernières décennies ont mené à une réorientation de la fonction d'enseigner et par le fait même, à une réforme de la formation initiale des maîtres. En effet, par la publication de ses nouvelles orientations et de son référentiel de compétences professionnelles en enseignement (Gouvernement du Québec, 2001), le Ministère de l'éducation privilégie maintenant une approche culturelle de l'enseignement et vise la professionnalisation des enseignants.

Dans cette perspective culturelle et professionnalisante, la formation initiale est considérée comme la première étape **d'une démarche de formation continue ayant pour but le développement graduel de compétences professionnelles** (Ministère de l'éducation du Québec, 2008). Cette approche par compétences permet aux futurs enseignants de développer des savoirs acquis dans les milieux universitaire ou scolaire, savoirs qui seront mobilisés, utilisés, mais également analysés lors de leur formation pratique (Gervais & Desrosiers, 2005).

Dans cette approche, **le stagiaire** est avant tout considéré comme « **...un professionnel capable de mobiliser des savoirs professionnels, des attitudes et des stratégies en vue de construire des solutions réalistes, un professionnel capable de partager son expertise avec les membres de l'équipe-école** » (Ministère de l'éducation du Québec, 2008, p.4). Pour ce faire, **le stagiaire aura à réaliser un minimum de 700 heures de formation pratique et ce, dans une diversité d'expériences.**

Ce deuxième stage **d'enseignement en adaptation scolaire au primaire** (classe ordinaire avec élèves HDAA intégrés ou classe d'adaptation scolaire) **ou au secondaire** (classe d'adaptation scolaire) a pour but de développer et d'acquérir des compétences professionnelles par le biais d'une prise en charge progressive jusqu'à complète soit dans une classe ordinaire avec élèves HDAA intégrés (au primaire) ou dans une classe d'adaptation scolaire (primaire ou secondaire). Plus spécifiquement, il permet au stagiaire d'expérimenter véritablement l'enseignement auprès d'EHDAAs. Il vise le développement spécifique de sept compétences sur une possibilité de 12 mais plus spécifiquement, celles en lien avec la planification et le pilotage de situations d'enseignement-apprentissage.

Ce guide définit l'orientation générale du stage, précise son déroulement et propose divers instruments. Cet outil pédagogique tend à favoriser le partage des informations entre le stagiaire, l'enseignant associé et le superviseur universitaire. À chacun d'y apporter les nuances nécessaires afin de l'harmoniser au contexte du stage et à la réalité du milieu scolaire.

Bon stage!

CHEMINEMENT

Liens avec cours et stages précédents et suivants

Ce stage d'enseignement adapté aux élèves à risque ou EHDAA au primaire ou au secondaire, demande une prise en charge de quelques périodes d'enseignement de façon progressive et l'adaptation des activités et du matériel aux besoins et caractéristiques des élèves.

B.Ed. 1 ^{re} année	B.Ed. 2e année
<ul style="list-style-type: none">▪ Fondements de la didactique des mathématiques▪ Notions de maths pour adaptation scolaire▪ Grammaire pour futurs enseignants▪ Français écrit pour futurs enseignants 1▪ Histoire et philosophie de l'éducation▪ Les écrits sur les pratiques d'enseignement▪ Élèves HDAA et modèles de service▪ Laboratoire d'initiation à l'enseignement en adaptation scolaire▪ Français écrit pour futurs enseignants 2▪ Didactique du français au BEAS 1▪ Système éducatif et profession enseignante▪ Gestion de classe et adaptation scolaire▪ Développement et adaptation▪ Stage 1 d'initiation à l'enseignement en adaptation scolaire▪ Laboratoire d'initiation à l'enseignement en adaptation scolaire	<ul style="list-style-type: none">▪ Oral▪ Didactique de la géométrie en adaptation scolaire▪ Didactique du français au BEAS 2▪ TIC et adaptation scolaire▪ Apprentissage et ad. scolaire▪ Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire▪ Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages▪ École et environnement social▪ La régulation des apprentissages et le jugement▪ Microenseignement au BEAS▪ Modèles d'enseignement en adaptation scolaire▪ Élèves en difficulté du comportement▪ Stage 2 en adaptation scolaire▪ Laboratoire d'initiation au choix de l'ordre d'enseignement en AS
B.Ed. 3 ^e année	B.Ed. 4 ^e année
<ul style="list-style-type: none">▪ Orientation primaire :▪ Sciences humaines et adaptation scolaire au primaire▪ Coopération école-famille, plan d'intervention▪ Élèves qui ont des incapacités intellectuelles▪ Stage 3 en adaptation scolaire au primaire▪ Didactique de l'arithmétique en adaptation scolaire▪ Didactique en adaptation scolaire au primaire : sciences▪ Didactique du français – BEAS 3 au primaire▪ Instruments pour l'évaluation en adaptation scolaire▪ Élèves en difficulté d'apprentissage au primaire	<ul style="list-style-type: none">▪ Orientation primaire :▪ Didactique nombres rationnels, adaptation scolaire primaire▪ Didactique du français élèves allophones (primaire)▪ Didactique des arts plastiques au primaire au BEAS▪ Recherche et pratique enseignante▪ Pré-projet des finissants▪ Incapacités et pratiques d'intégration OU▪ PPA4407 Élèves en difficulté grave du comportement▪ DID3309 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse▪ Stage 4 en adaptation scolaire au primaire

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laboratoire d'initiation à l'enseignement et à la gestion de classe en AS ▪ Orientation secondaire : ▪ Sciences humaines et adaptation scolaire au secondaire ▪ Didactique du français – BEAS 3 au secondaire ▪ Coopération école-famille, plan d'intervention ▪ Élèves qui ont des incapacités intellectuelles ▪ Stage 3 en adaptation scolaire au secondaire ▪ Didactique des nombres rationnels en adaptation scolaire au secondaire ▪ Didactique en adaptation scolaire au secondaire : sciences ▪ Instruments pour l'évaluation en adaptation scolaire ▪ Élèves en difficulté d'apprentissage au secondaire ▪ École et adolescents en difficulté ▪ Laboratoire d'initiation à l'enseignement et à la gestion de classe en AS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laboratoire d'initiation à l'insertion professionnelle et aux clientèles spécifiques ▪ Orientation secondaire: ▪ Didactique de l'algèbre en adaptation scolaire ▪ Didactique du français élèves allophones (secondaire) ▪ Didactique des arts plastiques au secondaire au BEAS ▪ Recherche et pratique enseignante ▪ Pré-projet des finissants ▪ L'adulte en difficulté d'apprentissage ▪ Stage 4 en adaptation scolaire au secondaire ▪ Laboratoire d'initiation à l'insertion professionnelle et aux clientèles spécifiques
--	---

Lien vers la page StudiUM des plans de cours : <https://studium.umontreal.ca/mod/page/view.php?id=634286>

STAGE EN COOPÉRATION

Une particularité de ce stage est qu'il pourrait se réaliser en contexte de coopération. Découvrir le fonctionnement d'une école primaire ou secondaire, se familiariser avec les différentes facettes de la tâche enseignante et s'initier à l'enseignement en duo peuvent s'avérer des expériences très enrichissantes!

Si la communication est essentielle au bon déroulement de tout stage, elle l'est particulièrement pour un stage en coopération. En effet, il est essentiel que tous les acteurs communiquent leurs attentes et s'entendent sur un mode de fonctionnement, et ce, avant le début du stage. Un stage en coopération ne signifie pas séparer la tâche en deux, mais plutôt l'aborder à deux! Afin de réussir, le stagiaire doit répondre aux exigences et respecter la formule de celui-ci.

Une certaine adaptation, tant des stagiaires que de l'enseignant associé, est nécessaire. Afin que celui-ci se déroule bien, certains ajustements sont proposés dans le présent guide. Nous vous invitons à communiquer avec le superviseur afin de discuter plus spécifiquement de ce type de stage et des adaptations à y apporter.

FORMULE DU STAGE (BASÉE SUR LE CALENDRIER DU STAGE RÉGULIER)

Élément	Spécificités
PRÉSTAGE 1 journée (ou deux demi-journées)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 demi-journées de préstage AVANT LE PREMIER SÉMINAIRE (voir annexe). <i>Le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignant associé et remplit le formulaire d'entente de stage</i> (en annexe).
STAGE 18 jours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence dans le milieu de stage : 18 jours intensifs en mars et avril.
SÉMINAIRES : 3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 séminaires obligatoires avec le superviseur, à l'université (ou autre modalité déterminée par le superviseur).
Volet intégration et prise en charge progressive Les activités sont planifiées en concertation avec l'enseignant associé.	<p>Observation du fonctionnement de l'école, de la classe, de l'enseignant et des élèves;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ assistance à l'enseignant dans toutes ses tâches (activités pédagogiques, surveillance, comité, correction, etc.); ▪ accompagnement des élèves (répondre aux questions, les guider dans leurs apprentissages, etc.); <p>Planification par écrit en concertation avec l'enseignant associé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ planification en concertation avec l'enseignant associé et ce, à partir de la deuxième semaine. ▪ Gestion autonome du cahier de planification (outils sur StudiUM). <p>Animation et prise en charge de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ animation partielle et assistée (petit groupe ou classe) ▪ Prise en charge complète de la classe durant 8 journées, dont 4 consécutives pendant le stage intensif.
Visite de supervision : 1	<p>Visite de supervision</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par le stagiaire. ▪ Rencontre de rétroaction individuelle et ajustement des plans d'action. ▪ Rencontre individuelle avec l'enseignant associé pour une période d'échange au sujet du stagiaire. <p>Évaluation selon les progrès du stagiaire, en tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée au moment de la visite.</p>

Le stage prévoit une souplesse dans l'organisation de l'animation et de la prise en charge partielle et assistée.

Le stage se déroule en présence, à moins d'avis contraire. Le cas échéant, des précisions relatives à l'enseignement à distance en contexte de pandémie seront disponibles sur la page StudiUM du stage.

CALENDRIERS DU STAGE

EDU 2410 X- B. Ed. 2 Adaptation scolaire

A2020 (Pour étudiants ciblés, inscrits à un stage Hiver 2020)

Sujet à changements selon les contraintes liées à la pandémie de covid-19

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4						1			1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
						30	31													

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

Cours: du 1er septembre au 27 octobre	<input type="checkbox"/>	EDU 2410X P ou S - 3 cr.
Fête du travail : 7 septembre		2 jours de prestage à faire avant le premier séminaire
Action de grâce : 12 octobre		et 24 jours de stage du 2 novembre au 7 décembre 2020
Semaine d'activités libres : du 19 au 23 octobre		3 séminaires :
		9 novembre de 12h30 à 15h30
		3 décembre de 12h30 à 15h30
		et le 21 décembre de 12h30 à 15h30
		<input type="checkbox"/>
		Dépôt du rapport de stage: envoi électronique
		au superviseur le 23 décembre avant midi
		<input type="checkbox"/>

EDU 2410 - B. Ed. 2 Adaptation scolaire

H2021

Sujet à changements selon les contraintes liées à la pandémie de covid-19

JANVIER							FÉVRIER							MARS							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
					1	2			1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27	
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31				
31																					

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3								1		1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
							30	31												

Cours : du 7 janvier au 22 mars

Semaine d'activités libres : du 1^{er} au 5 mars

Congé de Pâques : 2 au 5 avril

Colloque des finissants : 30 avril

Stage: EDU 2410 - 3 cr.

Une journée de prestage et
24 jours de stage du 23 mars au 28 avril



3 séminaires :

- 18 mars de 12h30 à 15h30
- 7 avril de 12h30 à 15h30
- 29 avril de 12h30 à 15h30



Dépôt du rapport de stage : remise selon les
indications du superviseur le 30 avril



RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. Vis-à-vis de l'école

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; ils doivent respecter l'horaire de l'école.
En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage.
 - 1.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 1.3.2. Si l'absence en stage est justifiée, les journées devront être reprises. En fonction de la durée de l'absence et du calendrier de stage, la responsable déterminera s'il y a lieu de modifier le calendrier ou de reporter le stage.
- 1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.

1.5. La suppléance est interdite durant le stage.

- 1.6. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsiderer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide *Agir de façon éthique et responsable en stage*, en annexe).

2. Vis-à-vis de l'université

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est **obligatoire**.
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3. Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.
- 2.4. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Le stagiaire est le premier acteur de sa formation. Son engagement et sa volonté à développer ses compétences professionnelles sont des gages de réussite de sa formation pratique. Lors de son stage, le stagiaire prend des initiatives, interagit avec les élèves et les différents intervenants, crée, à l'aide de son enseignant associé, des situations d'enseignement-apprentissage réalistes, structurées, motivantes et adaptées. Dans le cadre d'une démarche réflexive, il demande de la rétroaction, verbalise ses questionnements et tente de trouver des solutions aux problèmes pédagogiques, et ce, avec l'aide de son enseignant associé et de son superviseur de stage (Ministère de l'éducation, 2008).

L'enseignant associé et le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La coformation souhaitée entre enseignant et superviseur prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers, de travail sur l'évaluation.

Rôle de l'enseignant associé

- **Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.**
- Établir un premier contact avec le superviseur avant le début du stage intensif.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - **Superviser** sa planification quotidienne et à long terme (sommaire et détaillée) : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - **Commenter** ou annoter les canevas de planification que le stagiaire lui présente **48h avant le pilotage** des activités.
- **Observer, au moins trois heures par semaine**, et donner des **rétroactions de façon régulière**, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire, à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Documents à remettre par l'enseignant associé

Documents à remettre	Spécificités	Échéance
Entente de stage (annexe 1)	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire pour le 2^e séminaire
Grille d'appréciation mi-stage (annexe 4) et finale	Remplir la grille d'appréciation qui sera fournie par le stagiaire , lui remettre à la fin du stage et en transmettre une copie au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par l'adresse courriel institutionnelle.

Rôle du superviseur

- **Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage;**
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.
- En 4^e année, participer à l'évaluation du stagiaire par le biais du formulaire d'appréciation de la direction qui sera remis par le stagiaire.

Les rencontres de concertation

Essentielles, les rencontres de concertation permettent de mieux comprendre les objectifs du stage et de se concerter afin de soutenir le stagiaire dans le développement de ses compétences professionnelles.

Cette coformation prend forme lors de la rencontre de concertation et se poursuit tout au long du stage. Cette première rencontre d'information et d'échanges, initiée par le superviseur, regroupe plus ou moins cinq enseignants associés d'un territoire donné et a lieu au cours des deux semaines précédant le début de stage.

Dans certains cas, elle peut se faire de façon virtuelle ou via téléphone.

Cette activité vise à :

- clarifier les rôles respectifs du superviseur et de l'enseignant, et harmoniser les actions auprès du stagiaire;
- répondre aux questions spécifiques reliées au stage, aux attentes, aux objectifs;
- connaître les attentes et valider les perceptions mutuelles;
- se concerter en vue de travailler en partenariat.

DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Ce stage vise le développement de trois compétences sur une possibilité de 12. **Plus spécifiquement, nous attendons du stagiaire qu'il soit en mesure de manifester des habiletés ou des compétences en lien avec :**

- la maîtrise des différents contenus à apprendre en créant des liens significatifs –Compétence 1;
- l'engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel – Compétence 11;
- l'agir éthique et responsable – Compétence 12.

Par ailleurs, nous attendons que le stagiaire manifeste, par ses actions ou ses attitudes, une ouverture ou une sensibilité à :

- la communication claire et correcte, à l'oral et à l'écrit – Compétence 2;
- la conception des situations d'enseignement-apprentissage – Compétence 3;
- le pilotage des situations d'enseignement-apprentissage – Compétence 4;
- l'évaluation de la progression des apprentissages – Compétence 5;
- la planification, l'organisation et la supervision du mode de fonctionnement du groupe classe –Compétence 6;
- l'adaptation de ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des EHDAAs – Compétence 7 ;
- l'intégration des TIC, si possible, dans ses situations d'enseignement-apprentissage –Compétence 8;
- la coopération avec les différents partenaires – Compétence 9;
- le travail de concert avec les membres de l'équipe pédagogique – Compétence 10.

Le tableau suivant permet de visualiser le développement attendu des compétences à travers les quatre stages.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (C. Gervais, 2003.10.01)

Au cours des quatre stages du Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire

Compétences	Stage 1 (18 jours)	Stage 2 (18 jours)	Stage 3 (32 jours)	Stage 4 (50 jours)
Fondements				
1- Savoirs, culture	1	1	1	1
2- Langue	2	2	2	2
Acte d'enseigner				
3- Planification	3	3	3	3
4- Pilotage	4	4	4	4
5- Évaluation	5	5	5	5
6- Gestion	6	6	6	6
Contexte social et scolaire				
7- Adaptation aux élèves en difficulté	7	7	7	7
8- Utilisation des TIC	8	8	8	8
9- Coopération avec les partenaires	9	9	9	9
10- Concertation avec l'équipe pédagogique	10	10	10	10
Identité professionnelle				
11- Développement professionnel	11	11	11	11
12- Agir responsable, éthique	12	12	12	12



= Manifestation attendue d'habiletés ou de compétences



= Manifestation de sa sensibilité ou de son ouverture à cette dimension

Fondements
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
Acte d'enseigner
3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
Contexte social et scolaire
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés
Identité professionnelle
11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/formation_enseignement_orientations_EN.pdf

ÉVALUATION

Le stage comprend l'ensemble des activités reliées à cette expérience de formation, c'est-à-dire :

- La réunion et les démarches en vue du placement;
- la conduite avec l'ensemble des intervenants, scolaires et universitaires;
- les activités en milieu scolaire;
- la participation aux séminaires;
- les travaux universitaires.

L'évaluation des douze compétences professionnelles porte sur l'ensemble de ces activités.

Ainsi, en particulier, l'évaluation de la compétence 12 « Agir de façon éthique et responsable » portera sur toutes les actions à entreprendre par le stagiaire.

MODALITÉS GÉNÉRALES D'ÉVALUATION

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignant associé et le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par le superviseur au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les douze compétences professionnelles et leurs composantes qui doivent être évaluées. Les exemples de manifestations observables ne constituent pas des objectifs à évaluer. Ils servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, ces manifestations pourraient varier en fonction du cheminement du stagiaire et du contexte du stage.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Appréciation par l'enseignant associé

Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences : **Ne répond pas aux exigences**, **Répond partiellement aux exigences**, **Répond aux exigences**.

Évaluation par le superviseur

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences : **Succès**, **Succès avec difficulté ou Échec**

PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2001), soit « Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. »

L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :

- tous documents écrits, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

Pour les communications orales reliées à la profession

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la **fréquence** d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la **gravité** d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la **conscience linguistique** de l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des **moyens** employés par l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

ÉVALUATION GLOBALE DU STAGE

Appréciation par l'enseignant associé

L'enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire.

- *À la mi-stage, l'enseignant associé évalue de façon formative (appréciation) la prestation du stagiaire. Pour ce faire, la fiche d'appréciation mi-stage (disponible dans le présent guide et sur StudiUM) demeure le meilleur outil, son utilisation est fortement recommandée. Celle-ci est par la suite remise au superviseur par le stagiaire (ou par courriel). Elle est ensuite reprise et discutée avec le superviseur. Cette évaluation formative permet de faire le point sur les acquis, de cibler les aspects particuliers à travailler et d'aider le stagiaire à préciser les moyens à prendre pour parvenir à atteindre ses objectifs.*
- *À la fin du stage, l'enseignant associé complète la grille d'appréciation finale disponible sur StudiUM et remise par l'étudiant; il peut aussi émettre des recommandations quant à la réussite du stage. Le stagiaire est responsable de rapporter au superviseur cette grille dûment remplie et signée par l'enseignant associé.*

Évaluation par le superviseur

Le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant associé.

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation globale du stage : **Succès***, **Échec ou Abandon****.

* Pour les stages 1, 2 et 3, la mention **Difficulté** peut être inscrite dans la grille d'évaluation, mais ne figure pas au relevé de notes. Il s'agit d'une indication à l'effet que le développement de la compétence visée est suffisant, mais que l'étudiant a toutefois démontré certaines lacunes en cours de stage. Cette mention vise à permettre aux superviseurs d'assurer un suivi rigoureux lors des stages suivants. Elle permet aussi à l'étudiant de cibler des éléments pour lesquels il devra mettre en place des plans d'action concrets en vue de la réussite du prochain stage.

La mention abandon pourrait être attribuée quand l'étudiant décide d'abandonner son stage pour des raisons personnelles n'ayant aucun lien avec une possibilité d'échec ou l'exclusion du milieu de stage. En cas de **maladie ou tout autre motif jugé valable par le comité des stages, il doit fournir une pièce justificative à la responsable des stages.

ATTENTION : *Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec peu importe le nombre de jours effectués en stage.*

DIFFUSION DES RÉSULTATS DES STAGIAIRES

Le résultat final du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales. Lorsque le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, il en envoie une copie au stagiaire par courriel et une autre au CFIM, en format PDF.

GUIDE D'ÉVALUATION

I. Fondements

Compétence 1 : Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Manifestations :

- 1.1 **comprend** les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires)¹.
- 1.2 **fait** preuve de curiosité, prend des initiatives, est capable d'aller chercher les éléments nécessaires pour la bonne marche de ses interventions en consultant des ouvrages de référence (Programme de formation, notes de cours, grammaires, dictionnaires, etc.) et des personnes ressources.
- 1.3 **construit** des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.
- 1.4 **favorise** la création de liens chez les élèves, entre les différents savoirs.
- 1.5 **prend** une distance critique face à la discipline enseignée.
- 1.6 **aide** les élèves à mettre en évidence leurs différences et la richesse qu'elles transportent.
- 1.7 **suscite** l'expression et l'écoute des points de vue des élèves.
- 1.8 **porte** un regard critique sur ses propres origines, son cheminement, ses pratiques culturelles et son rôle social.

Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Manifestations :

- 2.1 **emploie** un langage oral varié et approprié dans ses interventions auprès des élèves et dans ses communications avec les parents et les collègues.
- 2.2 **respecte** les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux collègues.
- 2.3 **peut prendre** position, soutenir ses idées et argumenter celles-ci de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors de discussions.
- 2.4 **communique** ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.
- 2.5 **corrige** les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orale et écrite.
- 2.6 **cherche** constamment à améliorer son expression orale et écrite.

II. Acte d'enseigner

Compétence 3 : Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Manifestations :

- 3.1 **planifie** des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression
- 3.2 **prend** en considération les préalables, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, milieu socioéconomique et culturel), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration de situations d'enseignement-apprentissage.
- 3.3 **choisit** des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences dans le programme de formation.
- 3.4 **anticipe** les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre.
- 3.5 **prévoit** des situations d'apprentissage permettant l'intégration des compétences dans des contextes variés.

¹ Disciplinaire : Savoirs spécifiques à la discipline enseignée. (Legendre, 1993; MEQ, 1991)

Curriculaire : Ensemble de savoirs généraux qui a pour objet l'atteinte de buts prédéterminés par le programme. (Legendre, 1993; MEQ, 1991)

- 3.6 prévoit des interventions pédagogiques différencierées selon la progression des apprentissages et le degré de développement des compétences visées dans le programme de formation.
- 3.7 planifie la répartition du contenu pour la période de prise en charge.

Compétence 4 : Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Manifestations :

Au moment de la mise en situation :

- 4.1 informe les élèves de son intention.
- 4.2 s'assure que ses propos sont bien compris par tous les élèves.
- 4.3 reformule, si nécessaire, pour les élèves qui n'auraient pas bien compris.
- Au moment de l'explication de l'objet d'enseignement (s'il y a lieu) et de la réalisation de la/des tâche/s :
- 4.4 crée des conditions pour que les élèves s'engagent dans des situations de résolution de problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.
- 4.5 met à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d'apprentissage proposées.
- 4.6 guide les élèves dans la sélection, l'interprétation et la compréhension de l'information disponible dans diverses ressources ainsi que dans la compréhension des éléments des situations de résolution de problèmes ou des exigences d'une tâche ou d'un projet.
- 4.7 encadre les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.
- 4.8 habile les élèves à travailler en coopération.
- 4.9 détecte les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utilise les ressources pour y remédier.
- Au moment du retour :
- 4.10 fait prendre conscience aux élèves de ce qu'ils ont appris.
- 4.11 les amène à nommer ce qu'ils ont appris et à reconnaître les stratégies utilisées.
- 4.12 les aide à identifier les prochains défis et les sensibilise au transfert.

Compétence 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.

Manifestations :

Au moment de la réalisation de la/des tâche/s :

- 5.1 recueille diverses informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves.
- 5.2 revoit et adapte l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.
- 5.3 aux moments opportuns, établit un bilan des acquis afin de porter un jugement sur le degré d'acquisition des compétences.
- 5.4 emploie des outils permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences.
- 5.5 construit des outils permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences.
- 5.6 communique aux élèves, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions en regard de la progression des apprentissages et de l'acquisition des compétences.

Compétence 6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Manifestations :

- 6.1 utilise ou met en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.
- 6.2 communique aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assure qu'ils s'y conforment.
- 6.3 fait participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- 6.4 adapte des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.
- 6.5 repère et corrige des problèmes de déroulement qui nuisent au fonctionnement de la classe.
- 6.6 maintient un climat propice à l'apprentissage.
- 6.7 adapte la gestion de la classe aux caractéristiques des élèves.

III. Contexte scolaire et social

Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Manifestations :

- 7.1 recherche l'information pertinente auprès des personnes-ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves.
- 7.2 présente aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles dans le groupe classe qui les font progresser.
- 7.3 participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.
- 7.4 est cohérent et constant dans ses exigences.

Compétence 8 : Intégrer les TIC aux fins de préparation et de pilotage d'activités, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

Manifestations :

- 8.1 communique à l'aide de TIC.
- 8.2 utilise efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes.
- 8.3 aide les élèves à s'approprier les TIC
- 8.4 utilise les TIC pour concevoir des activités d'apprentissage.

Compétence 9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

Manifestations :

- 9.1 coordonne ses interventions avec les différents partenaires de l'école.
- 9.2 s'implique dans une activité parascolaire, dans des projets spéciaux, des sorties.
- 9.3 assume la tâche d'encadrement de l'enseignant, dont les surveillances.
- 9.4 connaît le projet éducatif, les clientèles de l'école et le milieu socio-économique.
- 9.5 respecte les points de vue divergents du milieu scolaire et ses spécificités.
- 9.6 s'informe du fonctionnement et de la composition du conseil d'établissement, des comités d'école. Si possible, il assiste à quelques rencontres (syndicat, CE, etc.).
- 9.7 participe aux journées pédagogiques, aux perfectionnements des enseignants, à la rencontre des bulletins, s'il y a lieu.
- 9.8 fait participer les parents à une démarche, les informe.

Compétence 10 : Travailleur de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Manifestations :

10.1 **participe** activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.

IV.

10.2 **aide** à la préparation du matériel, à la correction, à la planification des cours et à la préparation des bulletins, s'il y a lieu

Identité professionnelle

Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Manifestations :

11.1 **établit** un bilan de ses compétences et met en œuvre des moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.

11.2 **réfléchit** sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestit les résultats de sa réflexion dans l'action.

11.3 **mène** des projets pédagogiques pour résoudre des problèmes d'enseignement.

Dans le milieu scolaire :

11.4 **se rend** disponible après la classe ou à d'autres moments pour recevoir des rétroactions, selon la convenance de l'enseignant.

11.5 **demande** à l'enseignant de la rétroaction, aux moments opportuns.

11.6 **est** à l'écoute de l'enseignant.

11.7 **reçoit** positivement la rétroaction.

11.8 **tient compte** de la rétroaction reçue en vue d'un réinvestissement judicieux, aux moments opportuns.

Dans le milieu universitaire :

11.9 **participe** activement aux séminaires en questionnant, en donnant son opinion, en discutant, en échangeant du matériel et des activités avec les pairs.

11.10 **échange** des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.

11.11 **se rend** disponible pour les rétroactions de son superviseur.

11.12 **reçoit** positivement les rétroactions.

11.13 **remet** les travaux universitaires selon les exigences attendues.

Compétence 12 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions

Manifestations :

Agit de manière responsable et éthique :

12.3 **remet** les formulaires et les travaux universitaires exigés en respectant l'échéancier.

12.4 **adopte** un comportement susceptible de faciliter son accueil dans le milieu de stage.

12.5 **fait preuve** de souplesse et d'ouverture face aux attentes de l'enseignant associé.

12.6 **connait** et applique le code de vie de l'école.

12.7 **respecte** les convenances quant aux vêtements, à la posture, aux attitudes et au langage.

12.8 **fait preuve** de discréption envers le personnel de l'école, les parents et les élèves.

12.9 en cas de retard ou d'absence, **informe** son enseignant; en cas d'absence, **informe** son superviseur.

12.10 **démontre** de l'enthousiasme et un intérêt véritable à travailler pour les élèves, à les connaître.

Agit de manière éthique :

12.11 **adopte** un comportement respectant les positions établies avec l'équipe d'encadrement (enseignant associé, superviseur, responsable des stages, autre).

12.12 **participe** adéquatement aux échanges lors des moments d'encadrement, en mobilisant des savoir-agir adéquats.

12.13 **répond** de façon adéquate de ses actes et est capable d'argumenter ses prises de position.



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :

Autres attentes :

ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature du stagiaire

Date

Signature de l'enseignant associé

Date



INVENTAIRE DES RESSOURCES POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES TIC

Parmi les ressources suivantes, observez et notez lesquelles sont disponibles dans votre milieu de stage.

Ressources dans la classe	
• Tableau numérique interactif (TNI) et type de tébéiciel (Smart Notebook, ActivInspire...)	
• Tablettes tactiles (iPad, Androïd, Surface...) et quantité	
• Applications disponibles et utilisées en classe	
• Portables (Mac, PC, Chromebook...) et quantité	
• Ordinateurs (Mac, PC...) et quantité	
• Logiciels disponibles et utilisés en classe	
• Présence d'Internet sans-fil (Wi-fi) et code de connexion	
• Autres outils (lecteurs mp3, système de son, caméra document, appareil pour numériser, téléviseurs, microphone, matériel de robotique...)	
Ressources dans l'école	
• Laboratoire (horaire et méthode de réservation)	
• Chariot de portables ou de tablettes (horaire et méthode de réservation)	

- Discutez des usages des TIC et de la vision du rôle des technologies de votre enseignant associé:

- Discutez de l'aisance des élèves avec la technologie (au TNI, avec les tablettes et les ordinateurs):

- Identifiez les aides technologiques présentes (par exemple: aide à la lecture et/ou l'écriture, les dictionnaires électroniques ou les outils de numérisation), les élèves les utilisant et leur contexte d'utilisation:

- Identifiez les ressources du milieu (enseignant, répondant TIC dans l'école, conseiller RÉCIT, conseiller pédagogique, technicien...) qui pourraient vous soutenir dans vos projets et leurs coordonnées:

- Renseignez-vous au sujet **du branchement nécessaire pour votre appareil personnel en classe** et du moyen pour consigner et partager les documents des élèves.

Document préparé par Mélanie Fortin révisé en collaboration avec Laury Bédard, Pascale D.Chaillez, Catherine Duprey, Catherine Houle et Marie-Andrée Ledoux, chargées de cours TIC.



MODALITÉS POUR LE PRÉSTAGE ET LES PREMIERS JOURS DE STAGE

Au-delà d'établir un premier contact avec l'enseignant associé et la classe, les premiers jours de stage permettent de se familiariser avec le milieu. Voici quelques pistes pour rendre ces rencontres efficaces.

PISTES POUR LES PREMIERS JOURS DE STAGE (voir aussi la formule du stage, volet intégration et prise en charge progressive)

<ol style="list-style-type: none"> 1. Se présenter : intérêts particuliers, objectif personnel de formation.
<ol style="list-style-type: none"> 2. Présenter le stage : objectifs, calendrier, etc.
<ol style="list-style-type: none"> 3. S'assurer que ses attentes sont compatibles avec celles de l'enseignant associé. Remplir l'entente de stage (en annexe).
<ol style="list-style-type: none"> 4. Prendre connaissance du fonctionnement de la classe (règles, routines, modalités de travail des élèves).
<ol style="list-style-type: none"> 5. Faire dresser un portrait de la classe et des élèves.
<ol style="list-style-type: none"> 6. Prendre connaissance du plan de réussite et du projet éducatif de l'école.
<ol style="list-style-type: none"> 7. Parcourir les différents protocoles d'urgence de l'établissement ainsi que son plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour en avoir une idée en cas de situations malencontreuses.
<ol style="list-style-type: none"> 8. Visiter l'école.
<ol style="list-style-type: none"> 9. Rencontrer les membres du personnel.
<ol style="list-style-type: none"> 10. Faire connaissance avec la direction d'école et le secrétariat.
<ol style="list-style-type: none"> 11. Établir un lien avec les enseignants et le personnel avec qui on aura probablement à coopérer.
<ol style="list-style-type: none"> 12. Prendre connaissance du calendrier scolaire et de l'horaire de l'école <i>Identifier les journées pédagogiques, les sorties éducatives planifiées et les événements particuliers à l'intérieur du calendrier de stage. En informer son ou sa superviseure dès le premier séminaire.</i>
<ol style="list-style-type: none"> 13. Établir ce qu'on prendra en charge (thématische, projet, etc.)
<ol style="list-style-type: none"> 14. Établir un calendrier de ses prises en charge graduelles.
<ol style="list-style-type: none"> 15. Si possible, obtenir une copie de l'agenda, des manuels scolaires ou des titres des collections
<ol style="list-style-type: none"> 16. Remplir le formulaire sur l'inventaire des ressources technologiques (en annexe).

Les journées de préstage sont essentielles à la préparation du stage. Elles devraient avoir lieu plusieurs semaines avant le début du stage, dont au moins une avant le deuxième séminaire. Lors de ces journées, le stagiaire prend connaissance du milieu en recueillant des informations et en observant l'enseignant associé et les élèves. Le stagiaire est alors mieux outillé à intervenir auprès du groupe classe et à piloter des situations d'enseignement-apprentissage.

Durant les premiers jours du stage intensif (ou lors du préstage)

1. Le stagiaire

- se présente au groupe;
- remet à l'enseignant associé une première ébauche de la lettre aux parents et s'informe de la politique de communication aux parents de l'école;
- confirme avec l'enseignant associé la politique de l'école ou de la commission scolaire au regard de la captation vidéo ainsi que l'adéquation du contenu de la lettre destinée aux parents;
- assiste l'enseignant associé dans ses tâches : accueil des élèves, activités en classe, photocopie, surveillance;
- observe l'enseignant associé et les élèves et ce, à différents moments ou lors de différentes situations;
- s'informe des contenus précis à enseigner pendant le stage et des liens avec les contenus traités par l'enseignant associé avant et après le stage;
- s'informe des attentes de l'enseignant associé en ce qui a trait à ses exigences, aux planifications requises, à la prise en charge du groupe;

2. L'enseignant associé

- facilite l'intégration du stagiaire dans le milieu scolaire (présentation au groupe classe, espace de travail, etc.);
- précise la politique de communication aux parents de l'école et valide le contenu de la lettre aux parents;
- partage l'information en lien avec les caractéristiques et les besoins des élèves;
- clarifie les règles et les routines d'organisation du groupe, les procédures de la classe;
- informe le stagiaire des contenus à enseigner, du matériel utilisé, des échéanciers, etc.;
- précise ses attentes quant au stage à venir;
- guide l'observation du stagiaire;
- rend explicites ses pratiques de planification, ses choix et ses activités de même que ses évaluations;
- etc.



APPRÉCIATION MI-STAGE

Stagiaire : _____

À l'aide du Guide d'évaluation (compétences), résumer ici les défis et les forces ainsi que les moyens et les stratégies mentionnées lors de l'évaluation formative.

Défis	Forces
Moyens - stratégies	

Signatures :

Date : _____

Enseignant associé

Stagiaire

Cette fiche, disponible sur StudiUM, doit être remise par la stagiaire à l'enseignant associé.



OUTIL D'OBSERVATION ET DE RÉTROACTION

L'observation des prestations d'enseignement du stagiaire ainsi que la rétroaction permettent à ce dernier de développer la compétence 11 soit s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. Plus spécifiquement, elles visent les manifestations suivantes :

- 11.1 **établit** un bilan de ses compétences et met en œuvre des moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.
- 11.2 **réfléchit** sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestit les résultats de sa réflexion dans l'action.
- 11.4 **se rend** disponible après la classe ou à d'autres moments pour recevoir des rétroactions, selon la convenance de l'enseignant.
- 11.5 **demande** à l'enseignant de la rétroaction, aux moments opportuns.
- 11.7 **reçoit** positivement la rétroaction.
- 11.8 **tient compte** de la rétroaction reçue en vue d'un réinvestissement judicieux, aux moments opportuns.

Tel que spécifié dans les manifestations, **c'est au stagiaire de demander des rétroactions ou de proposer le canevas suivant en vue d'obtenir de la rétroaction** au regard de ses prestations d'enseignement. Cet outil permet également au stagiaire de suivre l'évolution du développement de ses compétences dans le cadre du stage.

Canevas pour l'observation en classe par l'enseignant associé

Date : _____	Période : _____
Matière : _____	Durée : _____ minutes

Observation (notes prises pendant le déroulement de l'activité)

Rencontre post observation

Points forts mentionnés par le stagiaire : <ul style="list-style-type: none"> • • Points forts mentionnés par l'enseignant associé : <ul style="list-style-type: none"> • • 	Points à améliorer mentionnés par le stagiaire : <ul style="list-style-type: none"> • • Points à améliorer mentionnés par l'enseignant associé : <ul style="list-style-type: none"> • •
---	---

Recommandation

Pistes de développement : <ul style="list-style-type: none"> •

Signatures :

Date :

Enseignant associé : _____ Stagiaire : _____

Un canevas est disponible sur StudiUM et sera fourni par l'étudiant. Nous vous invitons à l'utiliser.

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,² un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsiderer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)³. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur un aspect de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.⁴
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

² Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825 * R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

³ Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

⁴ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles⁵

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁶

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁷

Révisé juin 2019

⁵ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁶ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf
(dimension 1)

⁷ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.